



RESEAU d'ÉCHANGES RECIPROQUES de SAVOIRS de VERRIERES-LE-BUISSON

Site Internet : rersvlb91370

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 DECEMBRE 2022

Salle de Babillard
Moulin de Grais à Verrières-le-Buisson

DEROULEMENT DE L'A.G.O. :

- I – Emargement de la feuille de présence.
- II - Ordre du jour :
 - Bilan moral et bilan d'activité - Vote
 - Bilan financier et bilan prévisionnel - Vote
 - Objectifs 2021-2022
 - Questions diverses

Sont présents :

1. Françoise M. Présidente
2. Maggy P. Trésorière
3. Daniel G. Trésorier adjoint
4. Josette S. Secrétaire

La séance est ouverte à 15h30 après émargement. 32 adhérents ont émargé.

La Présidente, Françoise M. prend la parole.

1- PRESENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE POUR LA PERIODE DU 01-09-2020 AU 31-08-2021.

«Bienvenue à tous.

Je remercie tous les membres du Réseau présents.

A ma demande, nous avons envisagé le travail en équipe. Nous nous sommes partagé les tâches, chacune étant attribuée à deux personnes.

Depuis le début, les décisions ont été prises à l'unanimité. C'est pourquoi nous signons «Le Bureau».

En raison du confinement, les salles fournies par la municipalité ont été fermées et toutes les activités (crêpes, etc...) ont été annulées une à une.

Nous sommes quand même restés actifs en respectant toutes les précautions d'usage. Au minimum, nous avons une réunion de bureau 1 fois par mois pour la rédaction de la lettre mensuelle. Beaucoup de mails et d'appels téléphoniques sont échangés.

Nous avons modifié le Règlement Intérieur (chapitres 2, 5, 6 et 9).

Nous avons adopté le logiciel MONA qui récapitule tous les renseignements sur les adhérents, en particulier les offres et les demandes).

Nous avons travaillé sur un nouveau Logo et de nouvelles affichettes.

Nous avons créé un nouveau compte *gmail* pour la communication avec tous les membres.

Les Trésoriers ont effectué un changement d'assureur dans un but économique.

Maggy a procédé au recrutement d'animateurs pour répondre aux demandes.

Josette a pour charge le développement et la mise à jour de notre site que nous vous invitons à visiter régulièrement.

Dès que cela a été possible en extérieur, des activités ont repris (chant, tai-Chi...).

Maggy a organisé en binôme avec Noëlla, Jacques et Daniel, quatre sorties promenades très réussies dont les présentations et photos sont postées sur le site.

Nous souhaitons continuer cette activité ou ces sorties culturelles en binôme.

Préparation de notre pique-nique de fin d'année qui s'est tenu le 11 juin dans le parc du Moulin de Grais et qui a réuni 35 personnes à notre grande joie.

Préparation et rédaction de l'article à faire paraître dans le mensuel de Verrières pour l'annonce de la journée «Portes Ouvertes» pour les 20 ans du Réseau, du 8 octobre 2021. Nous avons reçu une cinquantaine de personnes (adhérents et visiteurs extérieurs).

Fin mai début juin au plus tard, nous établissons la convention d'occupation des salles. C'est un travail long et compliqué : vérification des besoins des animateurs, des horaires... Heureusement, la Mairie accède généreusement à la plupart de nos demandes.

Nous restons adhérents de FORESCO : initiales de **FORMATIONS RECIPROQUES ECHANGES DE SAVOIRS CREATION COLLECTIVE.**

Le but des animateurs est :

1. d'apprendre des autres
2. apprendre aux autres
3. apprendre la réciprocité ce qui est essentiel.

Je passe la parole à Maggy qui accomplit le plus de tâches pour le bilan financier ».

La présentation du rapport moral et d'activité étant terminée, nous procédons au vote :

- votes contre : 0
- abstentions : 0
- Votes pour : 32

Le rapport moral présenté par la Présidente est adopté à l'unanimité.

2- PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR LA PERIODE DU 01-09-2020 AU 31-08-2021 ET BILAN PREVISIONNEL.

Maggy P. Trésorière présente le rapport financier de l'année écoulée.

Elle présente le bilan prévisionnel pour l'année 2021 -2022.

Le bilan financier présenté par la Trésorière est soumis au vote :

- votes contre : 0
- abstentions : 0
- Votes pour : 32

Le bilan financier présenté par la Trésorière est adopté à l'unanimité.

3- OBJECTIFS 2021-2022 ET QUESTIONS DIVERSES :

SITUATION , PROBLEMES et OBJECTIFS.

SITUATION : OU EN SOMMES-NOUS ?

Le démarrage de cette année du 01/09/2021 à ce jour a été assez lent.

Du 01/09/2020 au 31 août 2021, une bonne vingtaine d'adhérents ont quitté le Réseau pour des causes diverses.

Nous avons perdu des activités du fait de ces départs qui ont entraîné jusqu'à la suppression d'ateliers.

En conséquence, nous proposons et nous insistons sur la formation de binômes en atelier.

Toutefois, nous sommes aujourd'hui **85 adhérents** nous avons accueilli **25 nouveaux adhérents** ce qui représente environ 1/3 du nombre des adhérents.

et parmi ces nouveaux, certains nous ont apporté de nouvelles propositions.

Les événements marquants de ce début d'année :

– **Le Forum des Associations du 11 septembre 2021**

– **les 20 ans du Réseau le 08 octobre 2021** où sont venus environ une cinquantaine d'adhérents pour un temps variable.

– **Les Automnales** sur une journée **le 16 octobre**, avec un stand tenu par Léa, Noëlle et Nicole.

PROBLEMES :

- La participation aux ateliers est décevante : Nous avons de nouvelles propositions, de nouvelles offres mais peu de participations (conférences, sorties, binômes).
- Certains ateliers ont cessé (le patchwork de Laurence).
- Manque flagrant d'interaction entre les ateliers.
- Il arrive aussi que des participants à un atelier « oublient » d'adhérer.
- Les nouveaux membres sont invités à passer par le bureau pour se présenter.

OBJECTIFS :

Nous souhaitons :

1. Une participation plus importante.
2. que soit renforcé l'accueil des nouveaux, des conférenciers,
3. plus d'intérêt pour les activités nouvelles.

QUESTIONS DIVERSES SOULEVEES PAR LES ADHERENTS PRESENTS :

Josette A. propose de revenir à un envoi postal des lettres mensuelles d'information. Difficilement applicable à l'heure d'Internet.

Jacky A. souhaiterait également faire une présentation de son atelier « conseils en bricolage ». L'atelier et les outils se trouvent à son domicile comme mentionné sur le planning.

Evelyne nous informe que tous les quinze jours, le vendredi, elle mène en binôme avec Christine G. des balades d'une heure et demi en « bain de forêt » mais aussi en bord de Bièvres, etc...

Jean-Pierre J. rappelle aussi qu'il peut guider un groupe de marcheurs « nez en l'air » pour apprendre à reconnaître les arbres et les arbustes.

Il est enfin rappelé par la secrétaire :

- Que l'accès au site Internet a été simplifié pour la prise d'informations, l'inscription, la consultation des activités.
- Que dès l'ouverture du site, la page **ACCUEIL** annonce les événements à venir.
- que la **lettre d'information mensuelle** est envoyée régulièrement, le plus tôt possible en début de mois, explicite, avec les nouveautés proposées.
- Qu'elle est incluse sur le site Internet

- Que le **planning des activités mensuelles** (joint à la lettre d'information) est mis à jour constamment et inclus sur le site.
 - Que le fait de recevoir le planning en pièce jointe à la lettre d'information, n'exclut pas sa consultation régulière eu égard aux mises à jour multiples effectuées.
 - Que sur le planning, figurent les **noms et moyens de joindre des animateurs**.
 - Que l'**AGENDA** est également mis à jour.
 - Que le site Internet est illustré des derniers événements ou ateliers, avec photos.
 - Qu'en cas de mauvaise réception des informations (lettre mensuelle par exemple), il appartient aussi aux chefs d'atelier de transmettre aux participants.
-
- Que l'**ARTICLE 2** du Règlement Intérieur au Réseau stipule que les adhérents **renouvelant** leur adhésion (au Forum par exemple) doivent avoir réglé leur participation de **10 euros le 15 octobre au plus tard**.
 - Que **POUR TOUS**, il est requis de régler le montant de l'adhésion au moment de l'inscription.
 - Que la maintenance du site Internet du Réseau appartient aux seuls membres du bureau.
 - Que Les adhérents ne sont pas autorisés à ouvrir le site et y apposer un quelconque article ou des illustrations. Tout commentaire ou insertion est soumis à l'approbation du bureau sans pour autant que le site s'en trouve « coincé ou rigide ».
 - En dernier lieu, tout produit du Réseau appartient au Réseau : matériel, documents, mobilier, calicot. Ainsi, le calicot restera rangé dans le meuble dédié et ne devra pas être détenu sans autorisation par un membre adhérent hormis les membres du bureau habilités.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16h43.

La Présidente
Françoise M.

La Trésorière
Maggy P.

Le Trésorier Adjoint
Daniel G.

La Secrétaire
Josette S.